

Réseau SAGNE de Midi-Pyrénées

Lettre de liaison n° 5 – juin 2006

Le Damier de la Succise :



Le Damier de la Succise est un papillon de jour. Il doit son nom aux dessins géométriques de ses ailes et à sa plante nourricière : la Succise des prés.

Description :

Ce papillon est un représentant de la famille des Damiers, caractérisés par des ailes brun-orangé quadrillées de noir et des tâches plus claires jaune-orangé. Sa taille ainsi que les dessins de ses ailes sont très variables. Ses chenilles, noires et couvertes d'une dense pilosité,

ont pour plante hôte la Succise des prés (*Succisa pratensis*). Cette plante, particulièrement développée sur les tourbières et les prairies tourbeuses, est assez répandue dans la région.

Développement :

Le papillon n'engendre qu'une seule génération par an et les adultes volent de mai à la mi-août. Ils se nourrissent du nectar d'une grande variété de fleurs. La femelle pond environ 300 œufs par petits paquets sous les feuilles de la Succise des prés. A l'éclosion, les chenilles tissent un nid communautaire qui se déplace au fur et à mesure de la consommation de la plante. A l'automne, elles entrent en hibernation pour se réveiller à l'arrivée des beaux jours. Les chenilles se dispersent alors et finissent leur développement en solitaire. 15 jours plus tard,

elles se transforment en papillon. La vie d'un papillon dure 4 à 5 jours, et est consacrée à se nourrir et à se reproduire.

Protection :

Le Damier de la Succise fait l'objet de protection au niveau national (arrêté du 22/07/93, liste rouge des espèces en danger), au niveau européen (Annexes 2 de la Directive Habitat) et au niveau international (Annexes 2 de la Convention de Bern).

Sa conservation nécessite le maintien des activités agropastorales extensives sur les tourbières. La présence de cette plante est liée à l'entretien des tourbières par le pâturage.

L'expérience d'un adhérent : la sagne de Bourguet Del Sul Mouli



La ferme de Bourguet Del Sul Mouli est située dans les Monts de Lacaune, sur la commune de Lamontélarie dans le département du Tarn.

Mr Phalippou s'est installé en 1990 en ovins lait. Il élève près de 300 brebis, et gère 66 ha de SAU dont 50 ha environ sont consacrés au pâturage.

Il possède également une tourbière de 6 ha. Cette zone humide possède quelques espèces patrimoniales et

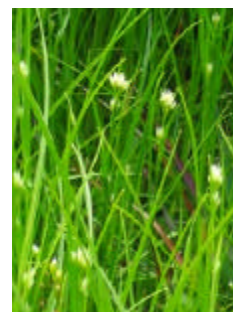
notamment le *Rhynchospora blanc* et la *Drosera*.

Mr Phalippou est soucieux de maintenir cette parcelle ouverte et propre mais n'en a qu'une petite utilité pour ses bêtes. L'entretien de cette sagne est donc difficile, d'autant plus qu'elle est parsemée de blocs de granit affleurant. Il gèrait donc ce site à l'aide du feu pastoral.

Conscient de ces difficultés, le plan de gestion établi dans le cadre de la convention du Réseau SAGNE avec Mr Phalippou, lui permet de poursuivre sur une partie de ce site la pratique du feu pastoral et préconise sur une autre partie de réaliser du broyage de la végétation.

Ensemble, nous avons monté un dossier de demande de subvention pour l'aider à financer le broyage qui demande l'intervention d'outils spécialisés. Au début du printemps, les travaux ont été réalisés sur la partie concernée.

Nous pourrons donc, dès cet été, comparer les effets des deux techniques de gestion



le Rhynchospora blanc

Pratique de gestion : le feu pastoral, oui ... mais



Le feu pastoral, improprement désigné sous le terme d'écobuage¹, est une opération qui est n'est pas très fréquemment pratiquée. L'objectif de cette pratique est d'éviter l'enfrichement des sagnes. De plus, elle permet d'obtenir un verdissement précoce et d'éliminer les refus de pâturage.

¹ L'écobuage est une technique de défrichement pratiquée au moyen âge. Avec un outil tranchant appelé l'écobue la végétation indésirable était sectionnée. Après séchage, le feu y était mis.

Conditions de réalisation :

La mise à feu se fait en principe vers la fin de l'hiver, aux alentours de la fin février début mars sous condition météorologique anticyclonique. Le passage du feu est très rapide, les températures au sol sont donc peu élevées, ce qui limite son impact sur la faune et la flore.

Pour améliorer son action, le feu pastoral doit être suivi par du pâturage et éventuellement complété par un broyage pour finir de casser les touradons.



Précaution d'usage :

L'emploi régulier du feu pastoral, s'il est en plus associé aux travaux d'assainissement, est à l'origine du développement des moliniaies dégradées car la molinie et la callune sont des espèces pyrophiles. Mais c'est surtout la libération des éléments minéraux contenus dans les cendres qui pose problème sur les zones tourbeuses, car ils enrichissent trop les sols.

Bien que cette technique ne soit pas la meilleure pour restaurer une moliniaie, on peut l'employer sous certaines conditions : contrôler l'incendie, garder des placettes non brûlées qui constitueront des zones refuges pour la faune et surtout ne pas faire passer le feu sur certains habitats de tourbières très fragiles (populations de sphaignes par exemple).

Actualité du Réseau : les adhérents du réseau s'organisent...:



Un groupe d'adhérents du réseau Sagne a manifesté son désir de s'investir d'avantage dans l'organisation de leur réseau. Ils se sont réunis quatre fois depuis le début de l'année pour construire les bases de la nouvelle structure qui assurera l'administration de leur réseau d'assistance technique dès l'an prochain. Cette structure aura probablement la forme d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). La nouvelle

coopérative associera les gestionnaires de sites, les techniciens et les scientifiques, les collectivités locales et tous ceux qui sont soucieux d'assurer la conservation de ce patrimoine naturel dans l'intérêt commun.

Avis aux volontaires...



Le chiffre 2005 : 7%

des surfaces de zones tourbeuses connues en Midi-Pyrénées sont suivies par le Réseau SAGNE.

Travaux de restauration 2005/2006 : bilan

La première campagne de travaux vient de s'achever. Elle a concerné 5 sites adhérents. Plus de 35 000 m² de moliniaie dégradée ont été restaurés, près de 6000 m² de décapage ou d'étrépage sur tourbe ont été effectués pour recréer les conditions d'implantation de végétaux pionniers. 6 mares tourbeuses d'une surface totale en eau de 220 m² ont été creusées.

Enfin, une population de trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*) menacée d'assèchement baigne à nouveau dans l'eau !!

CONTACT

Rédaction : SCOP SAGNE

Maître d'ouvrage : Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées

Avec le soutien de :



Agence de l'Eau
Adour Garonne

SCOP SAGNE
Jacques THOMAS - Coralie VIALA
05 63 75 28 73
scop@sagne.coop